

DOMAINE	TYPE	FREQUENCE	PERSONNE ORGANISME	DOCUMENT A RENSEIGNER
INCENDIE → Extincteurs				
Accessibilité, présence, bon état apparent	Inspection	<i>Trimestrielle</i>	Personnel qualifié	<i>Compte rendu dans le registre de sécurité</i>
Aptitude de chaque extincteur à remplir sa fonction, maintien en conformité	Vérification	<i>Annuelle</i>	Installateur qualifié ou Organisme vérificateur qualifié	<i>Compte rendu dans le registre de sécurité</i>
Appareil de 10 ans d'âge. Raccord, état de l'agent extincteur	Révision	<i>A la 10^e année</i>	Constructeur	<i>Compte rendu dans le registre de sécurité</i>
INCENDIE → RIA				
Barrage, niveau d'eau, moteur d'entraînement, dévidoir	Contrôle visuel Vérification approfondie	<i>Mensuelle</i> <i>Annuelle</i>	Personne compétente, installateur ou organisme de contrôle	<i>Rapport dans le registre de sécurité</i>
INCENDIE → Installation de désenfumage				
-	Essai	<i>Mensuelle</i>	Personne compétente	<i>Rapport dans le registre de sécurité</i>
-	Vérification	<i>Annuelle</i>	Personne compétente	<i>Rapport dans le registre de sécurité</i>
INCENDIE → Système d'alarme				
-	Vérification	<i>Semestrielle (annuelle pour l'alimentation de secours)</i>	Personne compétente	<i>Rapport dans le registre de sécurité</i>

INCENDIE → Installation de détection automatique				
-	Vérification	Annuelle	Installateur ou Organisme agréé	Rapport dans le registre de sécurité
INCENDIE → Eclairage de sécurité				
Balisage	Vérification du bon fonctionnement	Semestrielle	Personne désignée par le chef d'établissement	Rapport dans le registre de sécurité
Alimentation de secours	Vérification	Annuelle	Personne désignée par le chef d'établissement	Rapport dans le registre de sécurité
INCENDIE → Système de Sécurité Incendie				
	Vérification	Annuelle	Technicien compétent (Organisme agréé tous les 3 ans)	Rapport dans le registre de sécurité

VERIFICATIONS PERIODIQUES DES EXTINCTEURS

→ Réalisées par des personnels de l'établissement

Eléments vérifiés :

1. Présence et accessibilité des extincteurs ;
2. Bon état apparent (*goupillés et plombés*) ;
3. Extincteurs adaptés au type de risque avec identification pour les cas particuliers (*tels feux de liquide, de gaz, d'installations électriques, etc.*) ;
4. Présence de l'étiquette de vérification.

VERIFICATIONS PERIODIQUES DES ECLAIRAGES DE SECURITE

→ Réalisées par des personnels de l'établissement

Eléments vérifiés :

1. Blocs Autonomes d'Eclairage de Sécurité (BAES) en bon état ;
2. Issues de secours bien fléchées et bien repérées ;
3. Issues de secours dégagées ;
4. Ouverture effective des deux portes (si 19+ personne dans la salle) ;
5. Présence de plans d'évacuation aux entrées de secours et à chaque étage ;
6. Consignes affichées dans les salles (si 5+ personnes) ;
7. Consignes affichées et détaillées dans les chambres des surveillants d'internat ;
8. Présence d'un plan général avec repérage des locaux à risques spécifiques (*local technique électrique, lieux de stockage de produits inflammables, dangereux, etc.*) à la loge d'accueil des secours.

VERIFICATIONS PERIODIQUES DES PORTES COUPE-FEU ET DES SYSTEMES DE DESENFUMAGE

→ Réalisées par des personnels de l'établissement

Eléments vérifiés :

1. Les portes coupe-feu sont dégagées ;
2. Les portes coupe-feu fonctionnent (*bon état des ventouses, des sélecteurs de porte, etc.*) ;
3. Bon état des joints des portes coupe-feu ;
4. Bon état des commandes de désenfumage ;
5. Fonctionnement satisfaisant des trappes de désenfumage.

VERIFICATIONS PERIODIQUES DU SYSTEME D'ALARME

→ Réalisées par des personnels de l'établissement, cette vérification est à combiner avec les exercices d'évacuation

Eléments vérifiés :

1. Bon état apparent des blocs de déclenchement d'alarme ;
2. Bon fonctionnement des blocs de déclenchement d'alarme ;
3. Bon état apparent des capteurs de fumée ;
4. Bon fonctionnement des capteurs de fumée (*fermeture des portes coupe-feu, ouverture des trappes de désenfumage, déclenchement de l'alarme, allumage éclairage de sécurité, etc.*) ;
5. L'alarme est audible en tout lieu (*enseignement, administration, cuisine, atelier, vestiaires, internats, etc.*).